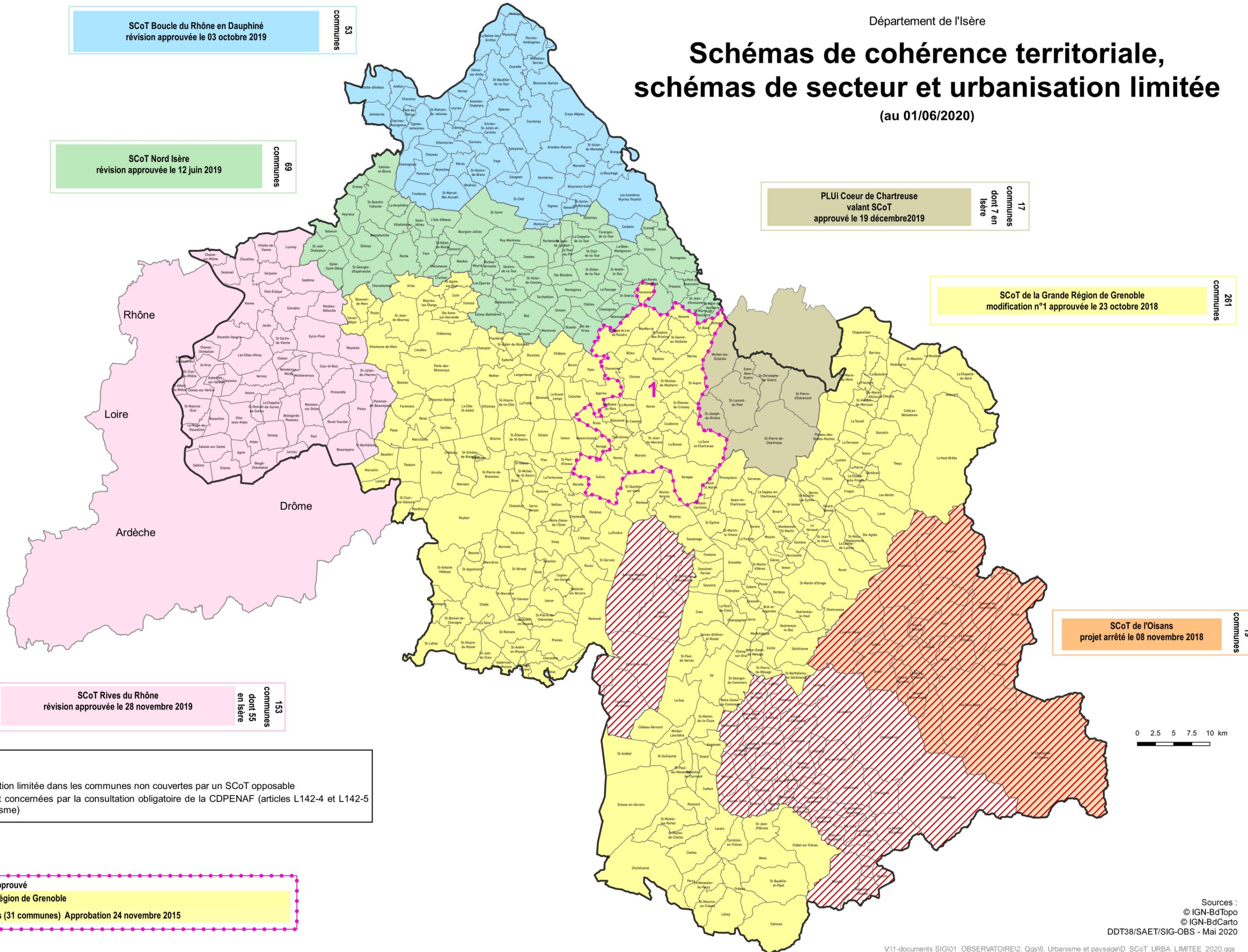


Schémas de cohérence territoriale, schémas de secteur et urbanisation limitée (au 01/06/2020)



SCoT Boucle du Rhône en Dauphiné
révision approuvée le 03 octobre 2019
communes 53

SCoT Nord Isère
révision approuvée le 12 juin 2019
communes 69

PLUi Coeur de Chartreuse
valant SCoT
approuvé le 19 décembre 2019
communes 17
dont 7 en Isère

SCoT de la Grande Région de Grenoble
modification n°1 approuvée le 23 octobre 2018
communes 261

SCoT Rives du Rhône
révision approuvée le 28 novembre 2019
communes 153
dont 55 en Isère

SCoT de l'Oisans
projet arrêté le 08 novembre 2018
communes 19

 Principe d'urbanisation limitée dans les communes non couvertes par un SCoT opposable
68 communes sont concernées par la consultation obligatoire de la CDPENAF (articles L142-4 et L142-5 du code de l'urbanisme)

Schéma de secteur approuvé
SCoT de la Grande Région de Grenoble
1. Pays Voironnais (31 communes) Approbation 24 novembre 2015

